

EGLEMENT PLV

JEU AVEC OBLIGATION D'ACHAT – TIRAGE AU SORT – PARTICIPATION PAR CANAL DIGITAL

Règlement :

Coca-Cola European Partners France, SAS au capital de 267.279.033 €, 343 688 016 RCS de Nanterre, organise en France métropolitaine (hors Corse) dans les points de vente participants un jeu intitulé : «Jeu de Noël x Partouche».

Adresse du jeu : Coca-Cola European Partners France, Service Consommateurs, «Jeu de Noël x Partouche» 9, Chemin de Bretagne, CS 80050, 92784 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

Ce jeu, avec obligation d'achat, valable entre le 1^{er} décembre 2025 et le 14 décembre 2025, est ouvert à toutes les personnes physiques âgées de plus de **18** ans à la date de participation, résidant en France métropolitaine hors Corse, titulaire d'un accès à internet auprès d'un opérateur français et possédant une adresse e-mail valide à la date de participation, à l'exclusion du personnel de toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du jeu et de toute personne travaillant dans les points de vente participants, ainsi que des membres de leur famille.

Une seule participation par personne et par jour et un seul lot par foyer (même nom, même adresse).

Conditions de participation :

Acheter 2 boissons dans l'assortiment disponible :

Coca-Cola, Coca-Cola sans sucres, Coca-Cola cherry, Fanta, Sprite, Fuzetea et Tropico

dans l'un des 5 points de vente participants :

CASINO PARTOUCHE LYON - LE PHARAON, 70 Quai Charles de Gaulle, 69 006 LYON

CASINO DE PORNICHET, 93, Boulevard des Océanides, 44 380 PORNICHET

CASINO DE LA ROCHE POSAY, 86, Avenue Georges Deloffre, 86 270 LA ROCHE POSAY

CASINO Cannes 50 Croisette, 50 Boulevard de la Croisette, 06 400 CANNES

CASINO D'AGON-COUTAINVILLE, 1 Avenue du Président Roosevelt, 50 230, AGON COUTAINVILLE

flasher le code ou se connecter au site <https://partouche-operation.com> et suivre les instructions.

Un tirage au sort par établissement participant désignera les gagnants par ordre de tirage au sort des lots suivants :

1 Lot comprenant : 1 console de jeu NINTENDO SWITCH 2 + 1 jeu FC 2026 par point de vente participants soit 5 au total d'une valeur unitaire à la date d'écriture du règlement de jeu de 490 € le lot

Les dotations devront être retirées par les gagnants à l'accueil du point de vente où le jeu a été effectué, dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception du courriel les informant de leur gain.

Avant la remise des dotations, les gagnants pourront être tenus de justifier de leur identité.

Les dotations qui ne seraient pas retirées dans les délais requis seront considérées comme perdues. Tout participant mineur pourra être tenu de justifier de l'autorisation de son représentant légal pour obtenir son lot.

Les frais de participation au jeu ne font l'objet d'aucun remboursement.

En aucun cas, il ne sera versé la contre-valeur en espèces des dotations. Coca-Cola European Partners France se réserve la faculté de proposer une dotation de valeur équivalente ou supérieure si les circonstances l'exigeaient.

La responsabilité de Coca-Cola European Partners France ne pourra être recherchée en cas d'événements indépendants de sa volonté, notamment ceux qui priveraient totalement ou partiellement les gagnants du bénéfice de leur dotation.

Nous vous informons que nous mettons en œuvre dans le cadre du présent jeu un dispositif de traitement de vos données personnelles ayant pour finalité exclusive l'organisation dudit jeu et que celles-ci ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf consentement exprès de votre part pour les finalités et la durée associée qui vous seront précisées à ce titre. Vous disposez à l'égard des données personnelles ainsi collectées ou transmises par les participants d'un droit d'information, d'accès et de portabilité, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition. Pour toute demande d'exercice de l'un de ces droits, question ou réclamation au sujet de vos données, vous pouvez vous adresser à notre Délégué à la Protection des Données par voie postale en écrivant à CCEP - Délégué à la Protection des Données - 9, chemin de Bretagne - 92784 Issy les Moulineaux Cedex 9 ou par voie électronique à l'adresse Privacy@CCEP.com.